

Barème d'honoraires 2022

Valable à compter du 1^{er} janvier 2022

Taux de TVA en vigueur : 20%

Honoraires Mandat de vente

Ne concerne pas l'immobilier commercial ou professionnel, ni les ventes d'immobilier neuf

Prix de vente Net vendeur	Honoraires TTC
De 1 € à 19 999 €	3 000,00 €
De 20 000 € à 49 999 €	4 000,00 €
De 50 000 € à 74 999 €	5 000,00 €
De 75 000 € à 99 999 €	6 000,00 €
De 100 000 € à 149 999 €	5,00%
De 150 000 € à 199 999 €	4,75%
De 200 000 € à 249 999 €	4,50%
De 250 000 € à 299 999 €	4,25%
De 300 000 € à 399 999 €	4,00%
De 400 000 € à 499 999 €	3,50%
De 500 000 € à 599 999 €	3,25%
De 600 000 € à 749 999 €	3,00%
De 750 000 € à 999 999 €	2,75%
De 1 000 000 € à 1 499 999 €	2,50%
De 1 500 000 € à 2 499 999 €	2,25%
Plus de 2 500 000 €	2,00%

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire lors de la prise de mandat.

Les honoraires ci-dessus s'entendent TVA incluse.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Les honoraires appliqués sont ceux identifiés au jour de la première rentrée de mandat.

Honoraires Mandat de recherche

Le barème d'honoraires est identique au barème d'honoraires Mandat de vente.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Honoraires de vente Immobilier neuf

Le barème d'honoraires est établi lors de la commercialisation de chaque programme. Les honoraires, suivant le contrat signé avec le promoteur, ne pourront excéder 10% HT du prix de vente HT du bien.

Honoraires Immobilier commercial ou professionnel

Concerne les ventes ou cessions de fonds de commerce, de droits au bail, de murs commerciaux, de bureaux et d'entrepôts.

Prix de vente HT	Honoraires HT	Honoraires TTC
Inférieur à 100 000 €	5 000 €	6 000,00 €
De 100 000 € à 249 999 €	8,00%	9,60%
De 250 000 € à 499 999 €	7,00%	8,40%
De 500 000 € à 749 999 €	6,00%	7,20%
De 750 000 € à 999 999 €	5,50%	6,60%
De 1 000 000 € à 1 499 999 €	5,00%	6,00%
De 1 500 000 € à 2 499 999 €	4,00%	4,80%
De 2 500 000 € à 2 999 999 €	3,00%	3,60%
Plus de 3 000 000 €	2,00%	2,40%

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire lors de la prise de mandat.

Honoraires Locations immobilières

Ne concerne pas les baux de locations professionnelles, commerciales, industriels, de bureaux ou de terrains

Superficie du bien loué	Honoraires Bailleur TTC	Honoraires Preneur TTC
Inférieure à 30 M2	10 €/M2	10 €/M2
De 30 M2 à 49 M2	9 €/M2	9 €/M2
De 50 M2 à 99 M2	8 €/M2	8 €/M2
De 100 M2 à 150 M2	7 €/M2	7 €/M2
De 150 M2 à 250 M2	6 €/M2	6 €/M2
Plus de 250 M2	5 €/M2	5 €/M2

Les honoraires ci-dessus s'entendent TVA incluse.

Ils comprennent les prestations de promotion du bien, de recherche de locataire, de visite, de conseils auprès du bailleur et du preneur, de constitution du dossier de location, la présentation de ce dernier au bailleur, la rédaction du bail.

ASY GROUP INVEST ne réalise pas de prestations d'état des lieux ni de gestion locative.

Honoraires Locations professionnelles, commerciales, industrielles, ...

Désignation	Honoraires HT	Honoraires TTC
Locaux professionnels, commerciaux, industriels, bureaux et terrains	20 €/M2	24 €/M2

Les honoraires sont à charge 50% Bailleur et 50% Preneur.